

an and ver

SUPPLÉMENT JEUNES 50

LESTON



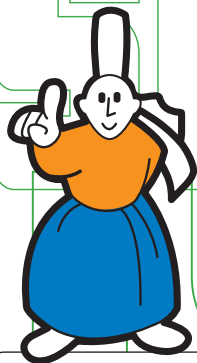
**DANS
CE NUMÉRO :**

**LE SERVICE CIVIQUE
RENCONTRES «JUNIOR ASSOCIATION»
LE LYCÉE PROFESSIONNEL MARITIME
LA VIE DES ECOLES**

**FEVRIER 2011
WWW.LOCTUDY.FR**

LESTIMON

VIVRE ENSEMBLE p1 > ACTUALITÉS p2 > PORTRAITS p4 > CULTURE p6 > VIE DES ECOLES p7



REJOINS NOTRE RÉDACTION !

Tu as moins de 20 ans, tu vis à Loctudy, tu veux partager tes passions, hobbies, savoir-faire, expériences...

Adresse tes articles sur papier ou mieux par mail (format Word ou Open Office) à :

Thierry Balanec
Maison des associations,
9 rue de Poulpeye
29750 Loctudy.

E-mail :
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr

Tu es passionné(e) de photo ou de vidéo...

Tu veux publier tes réalisations, tu les adresses à Th. Balanec à la Maison des associations ou tu les postes sur la page Facebook «Commune de Loctudy».



**En couverture,
Les jeunes
du lycée maritime
sur le «Skol ar Mor»**

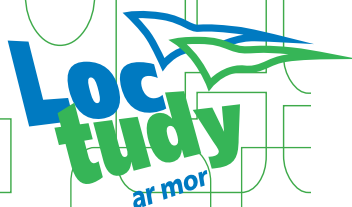
SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Depuis plusieurs années déjà, les écoles de la commune sont équipées de micro-ordinateurs connectés au réseau internet. Cet équipement permet aux écoliers, sous la conduite de leurs enseignants, de se familiariser avec un outil et des méthodes de travail qui font partie désormais des fondamentaux de la formation. Ces équipements, matériels et logiciels, devenus familiers pèchent toutefois par leur standardisation et leur manque d'adaptation aux besoins et aux situations pédagogiques, qu'il s'agisse de leur ergonomie ou de leur contenu.

Une nouvelle génération d'outils commence à investir peu à peu les écoles : le tableau blanc interactif, le livre numérique et de nombreuses ressources logicielles pédagogiques. Dans notre département, plusieurs écoles se sont équipées en bénéficiant du programme «écoles rurales».

La commune de Loctudy, avec ses 4 200 habitants, n'est pas éligible à ce programme. Cependant, elle s'engage de façon déterminée dans la promotion des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Aussi, a-t-elle décidé d'investir, dès 2011, pour permettre à ses écoles d'accéder à ces nouveaux moyens.

Cela étant, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit que d'outils supplémentaires et que leur efficacité dépend étroitement des projets et des savoir-faire pédagogiques qui les supportent. La mise en place d'un référent «technologies de l'information et de la communication» à l'Inspection académique et la mise en œuvre d'un projet numérique, tel que l'a fait l'école de Larvor, vont dans ce sens.



Directeur de la publication : Joël PIÉTÉ, Coordinateur de la rédaction : Jean LAOUENAN

Maquette et mise en page : Thierry LOUARN Créations Graphiques 06 65 22 95 85

Impression : Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41

ISSN 1283 5609.

Ont participé à ce numéro : Vos élus, les enseignants des écoles et les bénévoles suivants :

J Balanec, A Chaffron, G Jourden, J Mariel, J Le Dour, M Toque, Y Tépho.

Crédits photographiques :

Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)



LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ?



Le service civique permet à toute personne et particulièrement aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans des missions d'intérêt général, en France et à l'étranger. Le service civique est reconnu dans le cursus d'enseignement et validé comme acquis de l'expérience (VAE). Le service civique dure de 6 à 12 mois. Le volontaire perçoit une indemnité de 440 euros/mois à laquelle s'ajoute une participation de l'organisme d'accueil et une couverture sociale payée par l'Etat.

Pour quelles missions ?

les missions s'articulent autour des thèmes suivants :

- la solidarité
- l'environnement
- la culture et les sports
- le développement international et l'action humanitaire
- les interventions dans les situations de crise
- la santé
- la citoyenneté

Quelles sont les démarches pour s'inscrire ?

Toutes les informations sur le dispositif et les modalités d'inscriptions peuvent être obtenues auprès des Missions Locales pour l'Insertion des Jeunes, les points d'accueil et d'information jeunesse (BIJ) et sur le site www.servicecivique.gouv.fr.

Où peut-on accomplir son service civique ?

Il peut être accompli dans :

- une collectivité locale, une association ou une fondation, pour des actions de proximité.
- une ONG ou association internationale, pour des actions humanitaires.
- une ambassade ou un consulat.

Sont également reconnus au titre du service civique, le service volontaire européen (SVE) et l'engagement chez les sapeurs pompiers volontaires.



10 000 jeunes engagés dans le service civique en 2010

75 000 jeunes peuvent être accueillis d'ici à 5 ans.



6ÈME RENCONTRES RÉGIONALES DES «JUNIOR ASSOCIATION»



ASSOCIATION
JUNIOR

Les 28 et 29 octobre le Domaine du Dourdy accueillait la 6ème édition des rencontres régionales des «Junior Association». Plus de 150 jeunes venus de toute la Bretagne, accompagnés de représentants des relais départementaux ont partagé leurs expériences et découvert des astuces pour faire vivre leurs associations, le tout dans une ambiance festive et conviviale. Malheureusement, ce dispositif est encore méconnu...



Une commission de travail

Urban Act (Hip Hop) à Ploneïis, Lombric (club nature) à Plonévez-Porzay et enfin Dirtylango (VTT dirt) à Briec. Il existe beaucoup de projets différents, une vingtaine sont créés chaque année dans le département. De quoi faire «bouger» les communes...

Et après ?

Quand vous aurez plus de 18 ans, vous pourrez passer la main aux plus jeunes qui vous auront rejoints ou transformer votre «Junior Association» en association de type loi 1901. Pour que la transition se passe en douceur, vous pourrez rester dans le réseau une année supplémentaire en devenant une JAM (Junior Association Majeure).

«Junior Association», qu'est ce que c'est ?

Vous n'avez pas encore 18 ans, vous souhaitez vous investir dans la protection de l'environnement, l'organisation de spectacles, monter des rencontres ou des sorties, créer une radio ou un groupe de musique, le dispositif «Junior Association» est fait pour vous.

«Junior Association». De plus, le président, trésorier etc... doivent être mineurs. Par ailleurs une cotisation de 10 euros (pour le groupe) au réseau national est demandée : une façon de participer à son travail car les relais départementaux vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches.



Pourquoi ?

Tout simplement pour avoir une existence légale. Comment être pris au sérieux par les élus, ouvrir un compte bancaire, être assurés durant les activités, se voir accorder le prêt d'une salle municipale ou de matériels sans structure officielle ?

En existe-t-il dans la région ?

25 junior associations vivent dans le Finistère mais pas encore dans le Pays Bigouden... Les plus proches sont Urban Crew (animation danse) à Plomelin, New Wave (radio de quartier) et La cité avenir (vie de quartier et séjours) à Concarneau,

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Thierry Balanec
à la Maison des Associations
tél : 02 98 87 91 44 ou mail :
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr
ou consulter le site
www.juniorassociation.org

Comment ça marche ?

Comme une association de type loi 1901, il suffit d'être au minimum deux. L'association, avant tout, est une volonté de travailler ensemble. Le suivi est assuré par un adulte référent, professionnel de l'animation, ancien junior, parent, élu. Les «Junior Association» sont nées de l'initiative des fédérations d'éducation populaire : ligue de l'enseignement, fédération des MJC et fédération des centres sociaux en lien avec les Directions Départementales Jeunesse et Sport. Le dispositif est coordonné par le Réseau National des «Junior Association».

Quelles sont mes obligations ?

Chaque membre doit bien entendu donner son accord pour participer à l'association. Si des majeurs souhaitent vous rejoindre, ils ne doivent pas être plus de 50% des membres et ne pourront pas représenter la



Les animateurs de «New Wave Radio» en pleine séance

AU LYCÉE PROFESSIONNEL MARITIME DU GUILVINEC

Cap sur l'avenir,
Du C.A.P. au Bac Pro



Véritable balcon ouvert sur la mer, le Lycée Professionnel Maritime, construit en 1990 sur la commune de Treffiagat, est le seul lycée maritime du Finistère. Réputé pour la qualité de son enseignement et de ses services, il forme des jeunes aux différents métiers de la mer : la pêche, la marine de commerce, la plaisance professionnelle. Du C.A.P. au Bac Professionnel, lycéens et apprentis ont un large éventail de spécialités vers la profession choisie.

Avec l'accord des encadrants, nous avons rencontré trois élèves du Lycée Maritime, dont deux loctudistes, Florian Pochic du quartier de Kergall et Julien Desgrugillers du quartier de Kerfriant, qui ont accepté, avec Jérôme Charrier de Lanvéoc, de décrire, pour «l'Estran», le choix de leur orientation ainsi que les phases successives de leur formation...



Florian,
prêt à embarquer

FLORIAN POGHIC

«J'ai toujours voulu être marin !»

Lors de notre rencontre au Lycée Maritime, c'est spontanément que Florian déclare cette volonté, car ce ne fut pas sa première orientation dans la vie professionnelle. En effet, après avoir été scolarisé à l'école Saint-Tudy puis à Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, guidé par l'inquiétude de son père, lui-même marin, de voir son fils prendre cette même voie, il s'oriente vers le métier de carrossier. Souhaitant, après deux années d'apprentissage, effectuer une mention complémentaire «peinture automobile» et ne trouvant pas de stage, s'offre à lui l'opportunité de réaliser l'activité tant souhaitée sur un bateau, nouvelle unité dans l'armement de son oncle Stéphane. Et voilà Florian sur le «Vogue», le bien nommé !

Après un an en mer (2009) avec une dérogation des autorités maritimes, il suit désormais l'enseignement vers le «capacitaire» qu'il espère bien décrocher au printemps. «J'aime bien les cours au lycée maritime, dit-il, et notamment ceux prodigués par des personnes ayant pratiqué le métier de marin. A l'aube de ses 20 ans, Florian, est fier de se préparer au métier qu'il a toujours voulu faire et s'il se garde bien de ne pas ignorer les spécificités du métier de marin, il n'en vante pas moins les points qui sont pour lui des atouts importants pour son épanouissement. «En mer, dit-il, on est plus libre et le temps passe plus vite. Le travail est également moins monotone, car on n'est pas réglé à longueur de journée sur des horaires et toujours les mêmes tout au long de l'année. De surcroît, le manque de variété n'est pas de mise, un jour la pêche est bonne, un autre moins». Mais s'il a réalisé son rêve, Florian ne rêve pas pour autant. «Je resterai matelot pendant quelques années, car il faut de l'expérience pour progresser dans le métier.» S'il a l'ambition de devenir un jour patron de bateau, en attendant Florian garde bien les pieds sur terre...et sur mer !



**Jérôme,
à la surveillance et
à la maintenance
des moteurs**

JÉRÔME CHARRIER

«La mécanique, ma passion !»

Au sortir du collège, Jérôme, passionné de mécanique moteur, avait déjà choisi son orientation. Restait, à définir la spécialité. Allait-il marcher dans les pas de son père, mécanicien d'hélicoptère, ou vers un autre créneau ? Finalement, sa démarche l'a conduit au lycée professionnel maritime. «C'est tout à fait par hasard, raconte-t-il. En effet, c'est au vu d'un prospectus annonçant une «Porte Ouverte» au lycée maritime, que je suis venu me documenter à cette occasion. J'ai trouvé un excellent accueil et la présentation de l'exposition fort intéressante. Je peux dire, poursuit-il, que j'ai «flashé» sur la filière et après coup, je pense avoir fait le bon choix». Son orientation devrait lui permettre non seulement de travailler sur la motorisation proprement dite, mais également

d'avoir une vue plus large vers l'électronique. Ses stages sur un bateau de l'IFREMER lui ont permis de goûter à la vie à bord, expérience qu'il qualifie de «très enrichissante» et même si le mal de mer ne l'a pas épargné au début, «comme presque tout le monde au début», tient-il à souligner. Ce n'est pas ça qui va l'arrêter dans son parcours. «La qualité des cours dispensés et ma volonté de réussir devraient me permettre d'obtenir un bon bagage, dit-il, car après le Bac Pro, je pense encore continuer et, si possible, me diriger vers l'Ecole Nationale de la Marine Marchande».

Jérôme est bien décidé à bouger et a une forte envie de naviguer sur les mers du globe...



**Julien,
au simulateur
de navigation**

JULIEN DESGRUGILLERS

Un choix bien vite conforté.

« Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours aimé le milieu maritime et envisagé de tout temps d'y faire mon métier », affirme d'entrée Julien. Aussi, après la 3^{ème} au Collège Laënnec de Pont-l'Abbé, se dirige-t-il vers le Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec. « Mon premier contact a eu lieu lors d'une «Porte Ouverte», et aussitôt, au contact des enseignants présents et à la vue de la qualité de l'exposition présentée, j'ai été conforté dans l'orientation professionnelle que je voulais suivre ».

Ainsi, à l'aube de ses 16 ans, Julien intègre le Lycée pour une option «Commerce», avec en point de mire l'obtention du Bac Pro «conduite et gestion des entreprises maritimes», à l'issue des trois ans. Il boucle actuellement sa seconde année et, le précieux sésame en poche, il espère bien rentrer dans la vie active en 2012, à 18 ans accomplis. «Je suis confiant, car au Lycée on est

dans de bonnes dispositions pour réussir. Outre la qualité de l'enseignement lui-même, nous disposons d'outils performants de formation technique à la conduite, aux manœuvres, à l'entretien, à la sécurité et aux pratiques réglementaires », résume-t-il, avant d'ajouter qu'en outre ses stages en entreprises, dont l'un sur le ferry «Pont-Aven» de la Brittany Ferries, lui avaient prodigué beaucoup d'envie de réussir dans cette voie.

Julien est conscient que la route sera longue et se garde bien de rêver à vouloir brûler les étapes. «Embarqué comme matelot, dit-il, je sais que je devrai toujours travailler pour grandir ». Son seul rêve pour l'instant est de pouvoir voyager et de voir d'autres horizons sur cette mer, importante voie de transport pour les voyageurs et pour les marchandises...



Nous avons tous sans hésiter, de la maternelle au CM2 des trois écoles, signés la «Charte des incorruptibles». Cette charte nous engage à lire une sélection de livres pour ensuite faire valoir notre point de vue par un vote final au mois de mai. Ainsi chaque année nous avons le plaisir de découvrir de nouvelles histoires, de nouveaux auteurs et illustrateurs qui nous donnent envie de lire encore et encore... Ce plaisir de lire nous aimerions le partager avec nos parents, c'est pourquoi cette année nous les mettons au défi, tout comme nous, de lire notre sélection de livres et de voter pour échanger ainsi nos avis entre «Incorruptibles».

Renseignement à la Médiathèque,
Tél : 02 98 87 98 57
bm.loctudy@gmail.com

«BLOG TON LIVRE» 4ÈME ÉDITION



Pour la quatrième année consécutive, le collectif des bibliothèques et les CDI des collèges bigoudens participent à l'animation «Blogtonlivre». Cette animation se destine à promouvoir la lecture plaisir en soumettant à la critique une sélection de sept romans et de sept bandes dessinées. Il suffit de s'inscrire sur l'un des sites et les ouvrages sont mis gratuitement à disposition. Toutes les informations sont sur le site «blogtonlivre».

LAC :

«LE JEU, Y GOÛTER, C'EST L'ADOPTER»

Les médias en parlent de plus en plus, les joueurs sont de plus en plus nombreux, le jeu de société redevient tendance. Quelques signes prouvent son retour en force : La génération des trentenaires organise des soirées entre amis très tendance, avec des jeux de société d'ambiance. Les médias réalisent de plus en plus de reportages, le record de ventes pour le démarrage d'un jeu vient d'être battu par le jeu *Gosu*... Par ailleurs, il y a de plus en plus d'applications *Ipad* qui reprennent des mécaniques de jeux de société. Tous les ingrédients sont là pour signer le grand retour des jeux de société auprès du grand public ! Le centre culturel LAC surfe sur cette tendance en proposant depuis quelques mois des ateliers jeux en collaboration avec «La boîte à jeux» de Yann Droumaguet. Ils souhaitent ensemble favoriser la pratique du jeu société, créateur de lien social

entre les générations et les cultures. En donnant à voir et à pratiquer des jeux traditionnels de notre patrimoine. Que celui qui n'a jamais fait une partie de Nain jaune lance le premier dé !, mais également permettre la découverte de nouveautés, toujours plus imaginatives les unes que les autres. Le LAC souligne ainsi le caractère culturel du jeu. Yann dispose d'un large choix original ou classique. «Par ces ateliers, notre objectif est de promouvoir le jeu de société et le faire entrer à nouveau dans les familles. Il se peut fort qu'au terme de ces ateliers, vous trouviez des alternatives aux soirées télé...».

Programme des jours à venir (sur inscription. 5 euros) :

Les 26 février et 12 mars de 10h à 11 h 30 : atelier jeu de 7 à 10 ans

Les 2 et 9 mars de 14 h à 16 h 30 : atelier jeu spécial adolescents (12 à 18 ans)



Renseignements au
02 98 87 92 67
ou lac29@wanadoo.fr



Cette année, à l'école Jules-Ferry, le fil conducteur de l'ensemble des classes est «la forêt». Autre actualité de ce premier semestre, les élèves découvrent l'initiation au judo. Les plus petits ont exploré les rayons de la médiathèque sans oublier l'initiation à la musique lors du spectacle des JMF pour le cycle 2.



A LA DÉCOUVERTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Ce premier trimestre, les plus petits ont découvert la médiathèque et l'univers du livre. Accueillis par les belles histoires de Maryse, ils ont été séduits par la magie des pages que l'on feuillette, faisant apparaître tour à tour des caractères qui leur sont encore inconnus ou de belles images. Un beau moment de partage et d'échange.



«LA FABRIQUE DE NUAGES», UN SPECTACLE DES JMF

Au cours du mois de décembre, les JMF (Jeunesse Musicale de France) ont accueilli les enfants de la grande section de maternelle au CE2, au Triskell à Pont-l'Abbé lors du spectacle «La fabrique de nuages». Ce conte musical a stimulé autant l'éveil musical des élèves que leur conscience écologique. Un spectacle très apprécié.

DE LA MER À LA FORÊT

A Loctudy, les enfants ont sûrement plus de possibilités de découvrir le monde aquatique que la diversité des espèces qui constituent une forêt. «La forêt», c'est le thème récurrent cette année pour l'ensemble des classes. De nombreuses actions autour de ce sujet sont entreprises par les classes. Ainsi, les moyennes et grandes sections de maternelle se sont rendues à Plomelin afin de découvrir les nombreuses espèces de végétaux qui composent une forêt. A tra-

vers des jeux mettant en scène les cinq sens, ils ont appris à différencier les arbres, les feuilles. Ils ont également apprécié la diversité des couleurs que l'on rencontre dans un bois à l'automne. Au printemps, les CP, CE1 et CE2 vont travailler à la création d'un herbier, quand les plus grands vont participer activement au reboisement des alentours de la station d'épuration. Les élèves découvriront également les différents métiers du bois.



L'art du salut



DU JUDO À L'ÉCOLE

A l'initiative du Dojo-loctudiste, depuis ce début d'année, les élèves découvrent les règles et techniques de ce sport de combat. Norbert, Louis et Jean-Claude interviennent à raison d'une heure par jour auprès de toutes les classes. Chaque élève aura bénéficié ainsi de trois heures d'initiation au judo. Humilité, respect, discipline, amitié, politesse et courage font partie du code moral du judo, valeurs que les animateurs de l'association loctudiste ne manquent pas de rappeler.



Savoir pour transmettre, pour gérer et respecter. Rencontrer des personnes différentes, apprendre au travers des anciens. Il n'y a pas que des mathématiques à l'école de Larvor...



A la source de la rivière de Pont-l'Abbé



Une langue bien vivante

PREG A REZ BREZHONEG ? *

Depuis dix ans les élèves de l'école bénéficient de cours de breton dispensés par l'association «Mervent». Cette année, c'est Andreo qui intervient tous les lundis auprès des six élèves de grande section de maternelle. La mairie ainsi que le conseil général participent au financement de ces prestations. Par des jeux, des chants, des dialogues, les enfants s'initient ainsi à la langue et à la culture bretonne, parties intégrantes du patrimoine local.

* Parles-tu breton ?

Un bel exemple d'intégration



L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX

Durant le premier trimestre, les élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) ont étudié l'origine de l'eau en Pays Bigouden. Pour illustrer les connaissances théoriques, la classe s'est rendue à Plogastel-Saint-Germain à la source de la rivière de Pont-l'Abbé puis, a cheminé le long du cours d'eau, guidée par Rémi Trébaol, éducateur «nature» au centre de Rosquerno.

La rivière est un milieu de vie très riche où faune et flore peuvent faire l'objet d'observations intéressantes et variées. Une pêche à pied originale a permis d'isoler des larves d'insectes, des sangsues... Postés derrière les roseaux, les enfants ont ensuite observé diverses espèces d'oiseaux à la longue vue : héron, canard, cormoran... qu'ils ont ensuite dessinés afin d'en dégager les caractéristiques. Ce travail s'est poursuivi par l'analyse d'une maquette permettant de dégager la notion de bassin versant et d'appréhender les problèmes de pollution et la responsabilité de chacun d'entre nous dans la préservation de ce patrimoine vital qu'est l'eau. En classe, toutes ces informations ont été organisées, complétées afin de les garder en mémoire.

L'ESAT DE PLONÉOUR CHANTE À LARVOR

Depuis maintenant trois ans, l'école collabore avec l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Plonéour-Lanvern sur des projets réunissant les enfants et les adultes handicapés. Cette année, six d'entre eux encadrés par leur animateur, Philippe Olivier, participent chaque vendredi après-midi à la chorale des enfants. Juste avant Noël, l'ensemble des acteurs s'est réuni afin de présenter une avant-première du spectacle de fin d'année.

DES ANCIENNES INSTITUTRICES À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la préparation du centenaire de l'école, l'équipe enseignante de l'établissement a invité Annick Kervennic, Hortense Larnicol, Simone Nicolas et Josée Le Dour, quatre anciennes institutrices de l'école, à une rencontre avec les élèves. Après avoir échangé quelques souvenirs, elles se sont réparties dans les trois classes afin de répondre aux questions sur «la vie à l'école autrefois». Au cours des semaines à venir, ce seront d'anciens élèves qui regagneront l'école avec pour objectif la préparation du spectacle de fin d'année.



Souvenirs, souvenirs...



Du sport à la culture en passant par la découverte des saveurs, les activités sont variées à l'école Saint-Tudy...

NATATION, VOILE ET COURSE D'ORIENTATION

Depuis la rentrée et ce jusqu'à la fin du mois dernier, les enfants de la grande section de maternelle au CM2 ont bénéficié, une fois par semaine, de séances de natation dispensées par les maîtres nageurs de la piscine Aquasud, de Pont-l'Abbé. L'occasion pour les uns de se familiariser davantage avec le milieu aquatique et pour les autres de perfectionner les différentes nages. Les élèves de CE2-CM ont également repris les séances de voile, jusqu'aux vacances de la Toussaint ; les autres étant poursuivies au printemps. Après quelques rappels de Philippe, le moniteur, place à la pratique ! Une fois sur l'eau, les automatismes, pour certains, sont vite revenus et les



conseils des plus expérimentés ont aidé les autres à prendre leurs marques plus rapidement.

Au mois de janvier, les plus grands ont débuté un cycle de course d'orientation. Ils ont appris à lire une carte, à manier la boussole, ainsi qu'à rechercher des balises, en vue d'une rencontre avec les écoles du secteur.



LA SEMAINE DU GOÛT

Al'occasion de la semaine du goût, les élèves de maternelle et de CP ont accueilli deux parents d'élèves qui les ont initiés à la confection de viennoiseries. Une fois les explications données pour la façon de faire la pâte à brioche, direction la cantine. Munis de leur calot, les enfants ont réalisé des croissants, des «souris». L'après-midi, la cuisson terminée, les enfants ont pu admirer le fruit de leur travail. Pas trop longtemps tout de même, car les bonnes odeurs

suggéraient volontiers une petite pause dégustation ! Les plus grands, eux aussi, ont pu en profiter. Nos apprentis boulangers ont réalisé la pâte, en suivant les différentes étapes. Ils ont ensuite modelé, façonné différents pains agrémentés de céréales, mais aussi de fromage, de lardons... Tous sont repartis, en fin de journée, fiers d'apporter à la maison ce qu'ils avaient confectionné de leurs petites mains.

PROJET D'ÉCOLE : EN AVANT LA MUSIQUE !

Cette année, tous les enfants de l'école vivent au rythme de la musique. C'est à l'occasion de la venue du Père-Noël que les enfants de maternelle ont montré leurs premiers talents de musiciens !

Découverte et fabrication d'instruments sont au programme. Interventions et spectacles ponctueront les mois à venir. Toutes les expériences vécues au cours de l'an-

née permettront la création d'un spectacle qui sera présenté aux familles et amis de l'école, lors de la traditionnelle kermesse, en juin.

«La valeur n'attend pas le nombre des années» (Corneille)



LES FORÊTS

Après de qui ?

- Le Service Civique peut être effectué auprès :**
- d'associations (1242)
 - de collectivités territoriales
 - d'établissements publics
- En France ou à l'étranger :**



Où trouver des offres de Service Civique ?

Toutes les offres de missions sont consultables en ligne sur :

service-civique.gouv.fr

Vous pouvez répondre aux offres de missions directement en ligne, poser vos questions sur le Service Civique et échanger avec des volontaires.

Des informations sont également disponibles auprès des Missions locales et des Points d'information jeunesse.



LE PLUS VOLONTAIRE DES ENGAGEMENTS

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Faites votre Service Civique !



Qu'est-ce que le Service Civique ?

- Une expérience utile qui contribue au bien-être de tous
 - Un engagement citoyen responsable et solidaire
- Le Service Civique c'est :**
- Un engagement volontaire au service de l'intérêt général
 - Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans
 - Sur une période de 6 à 12 mois pour une mission d'un maximum de 35 heures par semaine.



Pour quoi faire ?

Le Service Civique permet l'accomplissement des missions prioritaires au service de l'intérêt de la société : culture et sports, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, secours et citoyens, sans, accidents, sport.

Vous pouvez par exemple :

- sensibiliser des jeunes au respect de l'environnement, au tri des déchets, aux économies d'énergie
- aider à combattre l'illettrisme et accompagner des jeunes dans des ateliers de lecture
- offrir aux personnes âgées une aide concrète dans leur vie quotidienne
- réaliser une mission à l'étranger avec une grande ONG
- sensibiliser des jeunes aux grands enjeux de santé en menant des actions d'information sur le diabète, le préventif des MFC, le cancer, les alcoolodépendances
- participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques
- aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations...

Quelles sont les conditions ?

Il faut que votre mission vous motive :

- d'une intensité mensuelle de 35 heures
- d'une couverture sociale complète : maladie, maternité, accident du travail, invalidité professionnelle, famille, formation de la période de Service Civique est valable pour votre retraite
- d'une reconnaissance de la mission accomplie dans votre parcours : titre de fin de compétence, le cursus universitaire, le titre de la validation des acquis de l'expérience

